

FRATERNITE SACERDOTALE SAINT PIE X

LOU PESCADOU

NICE - CANNES - GRASSE

N° 239 – janvier 2024
prix indicatif : 2 €

Chapelle de la Visitation
17, place Sainte-Claire
06 300 Nice

14, avenue François Tuby
06150 Cannes-La Bocca

Chapelle Saint-Louis
4, avenue Chiris
06130 Grasse

04 93 85 32 44

« Bénédiction » des « couples » homosexuels : Déclaration du Supérieur Général de la FSSPX

Celui qui m'aime observe – et fait observer – mes commandements.

La Déclaration *Fiducia supplicans* du préfet du Dicastère pour la Doctrine de la foi, sur la question des bénédictions pour les « couples en situation irrégulière et les couples de même sexe », nous laisse dans la consternation. D'autant plus que ce document a été signé par le pape lui-même.

Bien qu'elle prétende prévenir toute confusion entre la bénédiction de telles unions illégitimes et celle d'un mariage entre un homme et une femme, cette déclaration n'évite ni la confusion ni le scandale : non seulement elle enseigne qu'un ministre de l'Église peut appeler la bénédiction de Dieu sur des unions peccamineuses, mais par ce biais, elle conforte de fait ces situations de péché.

L'appel d'une telle « bénédiction » consisterait seulement à demander pour ces personnes, dans un cadre non liturgique, que « tout ce qui est vrai, bon et humainement valable dans leur vie et dans leurs relations soit investi, guéri et élevé par la présence de l'Esprit-Saint ».

Mais faire croire à ceux qui vivent dans une union foncièrement viciée, que cette dernière pourrait être en même temps positive et porteuse de valeurs, c'est la pire des tromperies, et le manque le plus grave de charité envers ces âmes égarées. Il est faux d'imaginer qu'il y ait quelque chose de bon dans une situation de péché public, et il est faux de prétendre que Dieu puisse bénir des couples vivant dans une telle situation.

Sans doute, tout homme peut être secouru par la miséricorde prévenante de Dieu, et découvrir avec confiance qu'il est appelé à se convertir pour recevoir le salut que Dieu lui propose. Et jamais la sainte Église ne refuse la bénédiction aux pécheurs qui la lui demandent légitimement : mais alors, cette bénédiction n'a pas d'autre objet que

d'aider l'âme à vaincre le péché pour vivre en état de grâce.

La sainte Église peut donc bénir n'importe quel individu, même un païen. Mais jamais, en aucune manière, elle ne pourra bénir une union en elle-même peccamineuse, sous prétexte d'encourager ce qu'il y aurait de bon en elle.

Lorsqu'on bénit un couple, on ne bénit pas des individus isolés : on bénit nécessairement la relation qui les unit. Or, on ne peut pas racheter une réalité intrinsèquement mauvaise et scandaleuse.

Un tel encouragement à procéder pastorale-ment à ces bénédictions conduit dans la pratique, inexorablement, à l'acceptation systématique de situations incompatibles avec la loi morale, quoi que l'on dise par ailleurs.

Cela correspond malheureusement aux affirmations du pape François, qui définit comme « superficielle et naïve » l'attitude de ceux qui obligent les personnes à des « comportements pour lesquels ils ne sont pas encore mûrs, ou dont ils ne sont pas capables » (aux jésuites de Lisbonne, 05/08/23).

Cette pensée, qui ne croit plus à la puissance de la grâce et évacue la croix, n'aide personne à sortir du péché. Elle remplace le vrai pardon et la vraie miséricorde par une amnistie tristement impuissante. Elle ne fait qu'accélérer la perte des âmes et la destruction de la morale catholique.

Tout le langage alambiqué et le déguisement sophistique du document du Dicastère pour la Doctrine de la foi ne peut cacher la réalité élémentaire et évidente de ces bénédictions : elles ne feront autre chose que conforter ces unions dans leur situation intrinsèquement peccamineuse, et encourager d'autres à les suivre. Cela ne sera qu'un succédané du mariage catholique.

En fait, cela manifeste un manque profond de foi dans le surnaturel, dans la grâce de Dieu et la force de la croix pour vivre dans la vertu, dans la pureté et dans la charité, conformément à la volonté de Dieu.

C'est un esprit naturaliste et défaitiste qui s'aligne lâchement sur l'esprit du monde, ennemi de Dieu. Il s'agit d'une reddition et d'un asservissement de plus face au monde, de la part de la hiérarchie libérale et moderniste, qui depuis le concile Vatican II est au service de la Révolution à l'intérieur et à l'extérieur de l'Église.

Que la bienheureuse Vierge Marie, gardienne de la foi et de la sainteté, vienne en aide à la sainte Église. Qu'elle protège surtout les plus exposés à ce chaos : les enfants, désormais obligés de grandir dans une nouvelle Babylone, sans repères ni guide qui rappelle la loi morale.

Don Davide Pagliarani,
Supérieur général
Menzingen, le 19 décembre 2023

Noël avec saint Alphonse de Liguori

(Extraits du livre Noël, Neuvaine et médiations, de saint Alphonse de Liguori)

Un bon Pasteur Agneau

(1^{ère} méditation pour l'octave de Noël)

La naissance de Jésus-Christ fut un sujet de joie pour l'univers entier. Il était le Rédempteur depuis si longtemps attendu, l'objet de tant de soupirs, qu'Il était appelé l'*Attente des nations* (Ge 49, 10), le *Désiré de toutes les nations* (Ag 2, 8). Le voici venu, Il est né dans une petite grotte. Ce grand sujet de joie que l'ange annonça jadis aux bergers de Bethléem, il l'annonce aujourd'hui à nous-mêmes en ces termes : *Je vous apporte une nouvelle qui sera pour tout le peuple une grande joie ; il vous est né aujourd'hui un Sauveur* (Lc 2, 10).

Quelle fête dans un royaume, à la naissance du premier fils du roi ! Nous devons, nous, faire éclater davantage notre joie, en voyant naître le Fils de Dieu, *Soleil levant venu d'en haut nous visiter, sous l'impulsion de sa tendre miséricorde* (Lc 1, 78). Nous étions perdus, Il est venu nous sauver : « C'est pour notre salut qu'Il est descendu du Ciel » (Symbole de Nicée-Constantinople). Il est le bon Pasteur qui vient sauver de la mort ses brebis, en sacrifiant sa vie pour elles : *Je suis le bon Pasteur ; le bon Pasteur donne sa vie pour ses brebis* (Jn 10, 11). Il est l'Agneau de Dieu venu s'immoler pour nous obtenir la grâce divine, pour être notre libérateur, notre vie, notre lumière, jusqu'à notre nourriture dans le Saint Sacrement.



Au sentiment de saint Augustin, l'un des motifs pour lesquels Jésus-Christ voulut, à sa naissance, « être placé dans une crèche où les animaux trouvent leur pâture, fut de nous donner à comprendre qu'Il s'est fait homme non seulement pour nous sauver, mais encore pour devenir notre nourriture » (serm. 190). Il naît encore chaque jour à la Messe, entre les mains du prêtre, par la consécration : l'autel est la crèche où



nous allons nous rassasier de sa chair divine. Certaines personnes désirent recevoir l'Enfant Jésus dans leurs bras, à la suite du vieillard Siméon ; or la foi nous enseigne que, par la communion, nous avons non seulement entre les bras, mais en notre cœur même ce Jésus autrefois couché dans la crèche de Bethléem. Pourquoi est-Il né ? Pour se donner à nous tout entier : *Un enfant nous est né, un fils nous a été donné* (Is. 9, 5).

Quand l'Amour parut

(8^{ème} méditation pour la neuvaine de Noël)

La grâce de Dieu, notre Sauveur, a été manifestée à tous les hommes ; elle nous a appris ... à vivre avec piété dans le siècle présent, dans l'attente de la bienheureuse espérance et de l'apparition glorieuse de notre grand Dieu et Sauveur, Jésus-Christ (Tt 2, 11-13). Par cette grâce que l'Apôtre dit s'être manifestée, on entend le profond amour de Jésus-Christ pour les hommes, amour que nous n'avons point mérité et qui, pour cette raison, est appelé *grâce*. Cet amour fut en Dieu toujours le même, mais il n'a pas toujours paru. Il avait d'abord été promis par un grand

nombre de prophéties, symbolisé par beaucoup de figures ; il éclata lorsque le Rédempteur naquit, lorsque le Verbe éternel se montra aux hommes sous les dehors d'un petit enfant, couché sur la paille, pleurant et tremblant de froid. C'est ainsi qu'Il commençait à réparer les peines par nous méritées ; plus tard, Il nous fera connaître, par le sacrifice de sa vie, l'immensité de son amour : *À ceci nous avons connu l'amour de Dieu, c'est qu'Il a donné sa vie pour nous* (1 Jn 3, 16).

L'amour de notre Dieu parut donc alors ; il parut à *tous les hommes, omnibus hominibus*. Mais pourquoi tous ne l'ont-ils pas connu ? Pourquoi un grand nombre l'ignorent-ils encore aujourd'hui ? La raison, la voici : *La lumière est venue dans le monde, et les hommes ont mieux aimé les ténèbres que la lumière* (Jn 3, 19). Ils ne l'ont point connu et ne le connaissent point, parce qu'ils préfèrent les ténèbres du péché à la

lumière de
la grâce.
Pour nous,
tâchons
de n'être



jamais du nombre de ces infortunés. Avons-nous, par le passé, fermé les yeux à la lumière, en pensant rarement à l'amour de Jésus-Christ ? Efforçons-nous le reste de nos jours, de ne jamais perdre de vue les souffrances et la mort de notre Sauveur, afin d'aimer celui qui nous a tant aimés. Nous serons fondés à *attendre*, selon les divines promesses, ce beau paradis que Jésus-Christ nous a conquis par son sang : *l'apparition glorieuse de notre grand Dieu et Sauveur, Jésus-Christ*. Dans son premier avènement, Jésus est venu sous les traits d'un enfant pauvre et méprisé, né dans une étable, couvert de langes misérables,

couché sur la paille ; par contre, dans le second, c'est en qualité de juge qu'Il viendra, assis sur un trône éclatant : *Ils verront le Fils de l'homme venant sur les nuées du ciel avec une grande puissance et une grande majesté* (Mt 24, 30). Heureux alors qui l'aura aimé ! Malheureux qui ne l'aura pas aimé !

Agneau immolé dès le premier instant (5^{ème} méditation pour la neuvaine de Noël)

Dès le premier instant que le Verbe divin se fut fait homme et enfant dans le sein de Marie, Il s'offrit spontanément et sans réserve



aux souffrances et à la mort, pour racheter le monde : *Il s'est offert, parce que lui-même l'a voulu*, dit le Prophète (Is 53, 7). Tous les sacrifices des boucs et des taureaux des siècles passés n'avaient pu satisfaire la justice de Dieu pour les péchés des hommes ; Il le savait. Il fallait une Personne divine



pour fournir le prix de leur rédemption ; Il le savait aussi. Voilà pourquoi, à son entrée dans le monde Il dit, comme saint Paul nous l'apprend : *Vous n'avez voulu ni sacrifice ni oblation, mais vous m'avez formé un corps [...] Alors j'ai dit : Voici que je viens* (Ps 39, 7 ; He 10, 5-7). Mon Père, toutes les victimes qu'on vous a offertes jusqu'ici ne furent pas suffisantes, et ne pouvaient l'être, pour apaiser votre justice ; aussi *Vous m'avez donné un corps capable de souffrir, afin que l'effusion de mon sang apaisât votre colère et sauvât les hommes : Voici que je viens*. Me voici prêt à tout : j'accepte tout et me soumetts en tout à votre vouloir.

Sans doute, la partie inférieure éprouvait une répugnance instinctive pour cette vie et cette mort, aussi douloureuses qu'ignominieuses ; mais à la partie supérieure, toujours parfaitement soumise à la volonté du Père, l'emporta, accepta tout. Jésus commença dès lors à souffrir toutes les angoisses et tous les tourments de la vie. Telle fut la conduite du divin Rédempteur envers nous, dès le premier instant de sa venue au monde.



L'aspersion d'eau bénite à la messe

Après avoir traité de l'encens le mois dernier, et avant de reprendre l'explication du canon de la messe, nous avons pensé qu'il serait bon d'évoquer l'utilisation de l'eau bénite. À quand remonte son usage ? Certainement aux tout débuts de l'Église.

Le bréviaire dit en effet que saint Alexandre 1^{er}, pape et martyr († 115), trouve l'usage de l'eau bénite déjà établi quand il ordonne d'y mêler du sel. L'eau bénite est en effet un mélange d'eau et de sel, bénits et exorcisés. Saint Clément assure de son côté que l'eau bénite est d'institution apostolique. Il dit même que son usage a été ordonné par saint Matthieu, qui a certainement reçu cet enseignement de la bouche même de Notre-Seigneur. Pensons effectivement à ce contact quotidien qu'ont eu les Apôtres avec le Christ, pendant trois ans. Il leur a forcément parlé des sacrements et de certains sacramentaux. Les deux sont des signes sensibles renvoyant aux mystères de la grâce. Les sacrements, institués par Jésus-Christ, produisent la grâce sanctifiante. Les sacramentaux, institués par l'Église, produisent en fonction de nos dispositions des grâces actuelles, c'est-à-dire des secours passagers de Dieu pour faire le bien et éviter le mal. Notre-Seigneur a fait de l'eau la matière de son premier sacrement ; l'Église fait de celle-ci la matière de son premier sacramental.

Quels sont les effets obtenus par l'eau bénite ? L'Église enseigne qu'elle a des effets corporels et spirituels. Elle peut guérir les maladies ou du moins soulager les malades. Elle chasse les démons et nous protège contre eux. Elle purifie nos cœurs du péché, appuyant nos mouvements de contrition. Enfin, elle purifie et sanctifie les objets eux-mêmes. Les saints ont également loué les vertus de l'eau bénite. Sainte

Thérèse d'Avila, dans son autobiographie, écrit : « J'ai éprouvé plusieurs fois qu'il n'y a rien qui chasse plus tôt les démons que l'eau bénite et les empêche de revenir (...). De simples paroles impriment une telle vertu dans l'eau, qu'il se rencontre une merveilleuse différence entre l'eau qui est bénite et celle qui ne l'est pas. » Cela nous fait penser à la confiance d'un prêtre exorciste, qui nous a dit avoir constaté par lui-même la différence de solidité entre des cordes bénites ou non, pour maintenir en place un possédé...



L'Église a donc prévu une aspersion d'eau bénite avant la grand'messe du dimanche. Les origines de cette cérémonie remontent aux usages monastiques du VII^e siècle. Le dimanche avant la messe, on avait l'habitude d'asperger d'eau bénite les moines, les fidèles, l'église et le monastère.

Le prêtre se présente devant l'autel avec un servant de messe qui porte un bénitier portatif et un goupillon. Ce dernier ustensile était primitivement une petite branche d'hysope, de buis ou d'autres plantes aux feuilles capables de retenir l'eau et de la répandre par gouttes. C'est en souvenir de cet ancien usage que l'évêque qui consacre une église fait les aspersions avec une branche touffue.

À la messe, le prêtre se met à genoux sur la première marche de l'autel, reçoit le goupillon puis entonne l'antienne qui va être chantée ensuite par la chorale et les fidèles. Du premier dimanche après la Pentecôte jusqu'aux Rameaux, on chante *Asperges me*. C'est une partie du Psaume 50 : *Aspergez-moi, Seigneur, avec l'hysope, et je serai pur ; lavez-moi, et je deviendrai plus blanc que la neige. Ayez pitié de moi, mon Dieu, dans votre grande miséricorde. Gloire au*

Père... De Pâques à la Pentecôte, on chante l'antienne Vidi aquam. C'est le début du Psaume 117 : J'ai vu une eau sortir du Temple, du côté droit, alléluia ; et tous ceux qui furent touchés par cette eau furent sauvés, et ils chantent : alléluia, alléluia. Louez le Seigneur, car il est bon, car sa miséricorde est éternelle. Gloire au Père... Cela fait évidemment référence à l'eau et le sang qui ont coulé du côté droit de Notre-Seigneur.

Après cette intonation, le célébrant asperge trois fois l'autel. Et cela, disent les liturgistes, « pour éloigner l'esprit de ténèbres qui peut quelque fois troubler l'esprit du prêtre et des ministres de l'autel jusque dans le sanctuaire. » Ensuite le prêtre se signe sur le front

avec le goupillon, se lève et asperge les servants, puis les fidèles en se rendant jusqu'au fond de l'église. Il ne s'agit pas seulement de chasser les mauvais esprits ; l'aspersion est avant tout un rite de purification, elle rappelle celle par excellence du baptême. L'eau bénite indique aux fidèles, qui viennent de passer la semaine dans la « poussière du monde », qu'ils doivent se purifier. Cette eau peut les aider dans cette œuvre. L'eau en effet lave, donne de l'éclat, féconde. L'aspersion d'eau bénite étant un sacramental qui peut effacer les péchés véniels dont on a la contrition, il est bon de regretter ses péchés pendant qu'elle a lieu.

Le prêtre, revenu à l'autel, récite enfin une très belle prière qui fait référence au monde des bons anges : *Exaucez-nous, Seigneur saint, Père tout-puissant, Dieu éternel, et daignez envoyer du ciel votre saint ange pour qu'il garde et soutienne, protège, visite et défende tous ceux qui sont rassemblés en ce lieu. Par le Christ Notre Seigneur. Amen.* Cette prière peut aussi être employée pour bénir les maisons hors du temps pascal (1). Elle est utilisée à la messe depuis le XII^e siècle.

Certains fidèles aimant les objections se posent la question : faut-il impérativement être touché par une goutte d'eau bénite pour profiter de cette aspersion ? Pour bien comprendre la

réponse, imaginez un prêtre devant bénir cinquante médailles. Il asperge trois fois ces médailles, et il est évident que les cinquante n'ont pas été toutes touchées. Pourtant, les cinquante sont bénites. Car ce qui compte, c'est l'intention du prêtre de bénir toutes les médailles. C'est la même chose pour l'aspersion d'eau bénite avant la messe : c'est l'intention du célébrant, d'englober tous les fidèles, qui compte. En fait, ne sont pas bénits... ceux qui arrivent en retard !



Ajoutons deux détails pratiques : là où l'on procède à l'aspersion d'eau bénite avant la grand'messe du dimanche, il n'est pas nécessaire de prendre cette eau pour se signer en entrant dans l'église. C'est ainsi que le prêtre et les servants de messe ne prennent pas d'eau bénite en sortant

de la sacristie le dimanche. De même, il n'est jamais nécessaire de se signer avec de l'eau bénite en sortant de l'église ; notre assistance à la messe nous a suffisamment purifiés.

Aimons ces cérémonies qui entourent le saint sacrifice de la messe. Suivons-les avec un grand esprit de foi. Elles contribueront à bien disposer nos âmes à s'unir à Notre-Seigneur Jésus-Christ par la communion.

Abbé V. GRAVE

- (1) La formule de bénédiction des maisons pendant le temps pascal est également très belle et vaut la peine d'être citée : « Exaucez-nous, Seigneur, Père saint, Dieu éternel et tout-puissant ; comme, à la sortie d'Égypte, vous avez protégé de l'Ange exterminateur les maisons des Hébreux marquées du sang de l'Agneau (qui préfigurait notre Pâque où c'est le Christ qui est immolé), daignez aussi envoyer du Ciel votre saint Ange, pour qu'il veille sur tous ceux qui se trouvent en ce lieu, pour qu'il les entoure et les protège, pour qu'il les garde et les défende. Par le Christ Notre Seigneur. » Après cette formule, le prêtre procède à l'aspersion d'eau bénite dans les pièces de la maison.

Avis du mois de janvier

- Les vendredis 12 et 26 janvier, réunion des étudiants et jeunes-Pro au Prieuré : messe à 18h30 pour ceux qui le peuvent, topo à 20h00 (les preuves apologétiques de l'existence de Dieu - la chevalerie), puis apéritif dinatoire.
- Samedi 20 janvier, sortie paroissiale en montagne. Vu qu'elle se fera en raquettes (équipement non fourni), l'itinéraire ne sera communiqué par mail qu'une dizaine de jours auparavant, en fonction de l'enneigement. Le dénivelé positif sera approximativement de 500 m., ce qui réclame un minimum de condition physique.
- Dimanche 21 janvier, à l'issue de la grand-messe à Nice, réunion d'information en salle des clarisses sur le pèlerinage de Pentecôte Chartres-Paris (cf. encadré ci-dessous).
- M. l'abbé de La Rocque sera absent de Nice du lundi 29 janvier au samedi 10 février ; la première semaine pour cause l'apostolat extérieur, la deuxième semaine en raison de la session d'étude annuelle des prieurs.
- Mardi 30 janvier, à 20h30 au Prieuré, une conférence sera donnée par M. Stanislas Guerbet, responsable du site « Le Royaume de Marie ». Elle aura pour thème : « Provence et Ligurie, des terres de Marie ».

Pèlerinage de Pentecôte 2024

18-19-20 MAI

Chercher Dieu, avec St Thomas d'Aquin

Nous allons tenter cette année de constituer un chapitre niçois pour ce grand et magnifique pèlerinage national.

Pour ce faire, il y a la possibilité d'organiser depuis Nice un aller-retour en train. Afin d'avoir les prix SNCF les plus abordables possible, il importera de s'y prendre tôt.

La vente des billets débutant le 25 janvier, une réunion de présentation du projet se tiendra en salle des Clarisses le dimanche 21 janvier à l'issue de la messe dominicale. Un apéritif sera offert à cette occasion.

Responsable : M. et Mme E. Moreau,
laurem2212@gmail.com
06 27 39 41 34

Le rendez-vous régional étudiants-Jeunes pro à ne pas manquer !



Pour tout renseignement, contact local :
06 44 89 13 53

On fait même du football au Prieuré de Nice !

Pour les hommes aimant ce sport, il est possible d'y jouer entre paroissiens. Les matches ont généralement lieu le vendredi soir, de 21h00 à 22h00, au « Foot Five » de Villeneuve-Loubet. Co-voiturage possible. Contact : Geoffrey Daudé, 06 76 51 65 58.

Ephémérides - Janvier 2024

Prieuré Saint Joseph - 17 place Saint Claire - 06300 Nice - 04 93 85 32 44

			NICE Chapelle de la Visitation 17 place Sainte Claire 06300 Nice	CANNES Chapelle St François d'Assise 14 av. François Tuby 06150 Cannes - La Bocca	GRASSE chapelle Saint-Louis 4 avenue Chiris 06130 Grasse
Lu 1	Octave de la Nativité	1° Cl	11h00 (+ Veni Creator)		
Ma 2	Saint Nom de Jésus	2° Cl	pas de messe		
Me 3	Ste Geneviève		18h30		
Je 4	de la férie		18h30		
Ve 5	de la férie (1er vendredi du mois)		17h30: heure sainte 18h30: messe	pas de messe	
Sa 6	Epiphanie de N.S. (1er samedi du mois)	1° Cl	17h45 : méditation 18h00 : chapelet 18h30 : messe	pas de messe	
Di 7	Sol. de l'Epiphanie		10h00	10h00	18h00
Lu 8	de la férie		18h30		
Ma 9	de la férie		18h30		
Me 10	de la férie		18h30		
Je 11	de la férie		18h30		
Ve 12	de la férie		18h30		
Sa 13	Baptême de NS	2° Cl	11h30	18h00	
Di 14	2° dim. ap. l'Epiphanie		10h00	10h00	18h00
Lu 15	St Paul, Ermite	2° Cl	18h30		
Ma 16	St Marcel		18h30		
Me 17	St Antoine		18h30		
Je 18	de la férie (Ste Prisque)		18h30		
Ve 19	de la férie (St Marius)		18h30		
Sa 20	Sts Fabien et Sébastien		pas de messe	18h00	
Di 21	3° dim. ap. l'Epiphanie		10h00	10h00	18h00
Lu 22	Sts Vincent et Anastase	2° Cl	18h30		
Ma 23	St Raymond de Peñafort		18h30		
Me 24	St Timothée		18h30		
Je 25	Conversion de St Paul	2° Cl	18h30		
Ve 26	St Polycarpe		18h30		
Sa 27	St Jean Chrysostome		18h30	18h00	
Di 28	Dim. de la Septuagésime		10h00	10h00	18h00
Lu 29	St François de Sales	2° Cl	18h30	absence abbé de La Rocque	
Ma 30	Ste Martine		pas de messe		
Me 31	St Jean Bosco		18h30		